

# Appel à documentaires de création sonore

Pour les auteur·rices de Nouvelle-Aquitaine

Inscription jusqu'au 31 mars 2023



**L'œil lucide**, association basée à Cadouin (Dordogne), soutient depuis 2009 la création documentaire, cinématographique et sonore, par le biais de plusieurs axes d'intervention : la programmation, la diffusion, l'éducation à l'image et la création. Ses activités se développent essentiellement sur le territoire du Sud de la Dordogne, en milieux urbain et rural en partenariat avec différents acteurs du territoire et en lien avec le réseau professionnel.

Toute l'année sont programmées des œuvres singulières, découvertes notamment en festivals. L'œil lucide défend la puissance et l'inventivité des écritures du réel pour partager d'autres représentations du monde. L'œil lucide fait la part belle au son : séances collectives d'écoute sonore, siestes et randonnées sonores sont organisées à divers moments de l'année. Il est urgent de se confronter au réel, d'éclairer ce qu'il en est de nos formes de vie. Le documentaire de création sonore nous invite à écouter pour voir.

Cet appel à création sonore est une nouvelle manière de valoriser le travail des auteur·rices et de défendre une diversité d'écritures. L'œil lucide aime suivre les auteur·rices qu'elle programme et encourager leurs créations. S'ils le souhaitent, ceux qui proposent leurs œuvres à l'appel à création sont invités à dire un mot sur leur prochain projet de documentaire sonore. **Outre la diffusion de leurs œuvres, L'œil lucide propose d'accueillir un·e des auteur·rices lors d'une MICRO-RÉSIDENCE et de lui offrir une bourse de création.**

## Pour être éligible à l'appel à création :

- l'œuvre proposée doit être un documentaire de création sonore et témoigner d'une écriture originale
- l'œuvre doit être terminée et avoir été réalisée entre juin 2019 et mars 2023
- la durée et le thème de l'œuvre sont libres
- l'œuvre doit être unitaire
- l'œuvre doit être compréhensible par des auditeurs francophones
- l'œuvre peut être une création étudiante
- l'auteur·rice de l'œuvre doit résider en Nouvelle Aquitaine
- l'auteur·rice peut proposer son œuvre sans soumettre un prochain projet pour la Micro-résidence
- l'auteur·rice s'acquitte de 10 € de frais d'inscriptions de son œuvre par chèque à l'ordre de L'Association L'œil lucide ou par virement (Infos en bas de page)

## Ne sont pas éligibles l'appel à création :

- les émissions de radio
- les reportages
- les entretiens

## Dotations :

- une diffusion au sein du festival **LES RENCONTRES DU RÉEL** organisé par L'œil lucide et/ou lors de séances d'écoute au cours de la saison de L'œil lucide en Dordogne,
- une place en **MICRO-RÉSIDENCE** : 15 jours dans les locaux de L'œil lucide à Cadouin (calendrier à définir, hébergement inclus) et bourse de 1000€ (trajet et nourriture à charge de l'auteur·rices pour travailler sur un projet naissant ou poursuivre un projet existant.

Également diffusions et échanges auprès de partenaires associatifs en Nouvelle-Aquitaine :

- une diffusion au sein du festival **FAANA** (Festival des Autrices et des Auteurs de l'image et du son en Nouvelle-Aquitaine) organisé par NAAIS,
- prise en charge des frais de logement du lauréat lors d'un "**COIN DOC**", week-end où plusieurs auteur.e.s adhérents de l'association NAAIS se rassemblent pour travailler sur leur projet, échanger des regards, travailler une thématique précise (écrire une note d'intention, un synopsis, pitcher...). Organisation du coin doc autogérée avec les adhérents de NAAIS.

## Calendrier :

- De février au 31 mars 2023 (inclus) : réception des créations
- De mars à avril 2023 : phase de sélection par un comité
- Fin mai 2023 : annonce des œuvres sélectionnées et du ou de la lauréat.e MICRO-RÉSIDENCE/«COIN DOC»

Merci de remplir le formulaire ci-joint.

Envoyez votre fichier son (**1 œuvre par auteur·rice** par wetransfer ou lien vers plateforme d'écoute) accompagné du formulaire à l'adresse [loeillucide@gmail.com](mailto:loeillucide@gmail.com) avant le **31 mars 2023**.

Association L'oeil lucide - 8 rue du saint suaire - 24480 Cadouin

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0124 9069 312

Merci d'indiquer dans le libellé du virement ADCS 2023 suivi du titre de l'œuvre

# Formulaire d'inscription - L'œil lucide 2023 :

Prénom :

Nom :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Adresse postale :

**Rappel : Sont éligibles les créations d'auteur·rices résidant en Nouvelle Aquitaine**

## Œuvre proposée à la diffusion

Titre de l'œuvre :

Durée :

Année de production :

Résumé :

**Rappel : Sont éligibles les œuvres terminées entre juin 2019 et mars 2023.**

S'agit-il d'une première création?

OUI  NON  (Si non citer la ou les œuvre(s) majeure(s) réalisée(s) et leur(s) sélection(s)).

La pièce a-t-elle déjà été diffusée ? OUI  NON

Si oui, date de première diffusion :

Lieu de première diffusion :

## Projet proposé en vue de la MICRO-RÉSIDENCE

Avez-vous un projet naissant ou en cours ? \* OUI  NON

Si oui, dites en quelques mots.

*\* Ne pas avoir de projet n'est pas excluant pour la sélection de l'œuvre proposée à la diffusion.*

N'hésitez pas à joindre toute information que vous pensez pertinente ou nécessaire pour nous parler de votre projet ( cv, articles de presse, visuels, note d'intention, état d'avancement du projet...).